Briand, se lève pendant cette émouvante manifestation.

M. Herriot se tournant alors vers les communistes qui continuaient à crier: « A bas la guerre! » leur dit: Mais vous n'avez jamais à la bouche que des paroles de haine! (Vifs applaudissements).

M. Painlevé associe le Gouvernement aux paroles du Président de la Chambre, et salue nos soldats qui tombent sur l'Ouergha, en défendant la civilisation. (Vifs applaudissements).

Se tournant à son tour vers les communistes, il leur lance cette apostrophe: **Vous clamez votre horreur de la guerre, mais votre unique lutte, c'est celui de la guerre civile!** (Applaudissements frénétiques):

Il ne tient qu'aux Riffains d'avoir la paix

M. Painlevé conclut cette première partie de son exposé, en disant que les forces françaises, à cheval sur l'Ouergha, resteront dans cette position jusqu'à ce que la paix soit possible, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Riffains veuillent bien renoncer à envahir les domaines du protecteur français.

La France ne prolongera pas les hostilités même heure de trop. Il ne tient qu'aux Riffains d'avoir la paix. (Vifs applaudissements. Protestations communistes.)

Il n'y a de paix possible — et tout homme de bon sens le comprendra — que s'il y a entente cordiale les Français, Espagnols et Marocains, c'est-à-dire entre les hommes qui, par la force des choses, sont destinés à vivre côte à côte.

Pour nous, une telle entente est possible, et la France fera tout pour hâter le jour où elle sera réalisée. **La France n'a pas d'autres desseins. Elle n'a pas d'autres buts que ces buts de paix.**

L'éloquente péroraison de M. Painlevé provoque une manifestation significative.

Ce ne sont pas seulement les députés de la gauche qui l'applaudissent, mais dans une manifestation patriotique émouvante, c'est toute la Chambre, de la droite à la gauche qui se lève, qui applaudit et acclame le chef du Gouvernement pour ces nobles paroles qu'il vient de prononcer.

Les communistes seuls, restent assis, impassibles.

Quand M. Painlevé regagne son banc, M. Briand lui serre cordialement les mains; plusieurs députés descendent des gradins pour venir le féliciter, cependant que la Chambre continue à applaudir.

M. BERTHON A LA TRIBUNE

M. Berthon reproche notamment au Gouvernement d'avoir gardé le silence sur la préparation des événements au Maroc. Comme il fait allusion à l'action des Gouvernements précédents, **M. Painlevé** est amené une fois de plus à affirmer sa complète solidarité avec eux.

M. Berthon poursuivant ses observations, entreprend de démontrer que l'Ouergha n'est pas compris dans la zone française du protectorat. Ses amis le soutiennent bruyamment.

Cris: « Vous êtes les guignols de Moscou! » (Rires.)

M. Berthon continuant pour manifester sa sympathie à Abd-el-Krim, rappelant avec des commentaires ses succès contre les Espagnols, la Chambre et M. Herriot protestent.

M. Herriot. — C'est extraordinaire que votre sympathie aille à celui qui est capable d'agression à main armée!

M. Berthon déclare que ce sont des Français qui, avec des Anglais ont fourni, en 1923, des armes et de l'argent à Abd-el-Krim.

Nombreuses voix: Des noms! Des noms!

M. Berthon. — Il y a eu des tractations au sujet de la fourniture d'armes à Abd-el-Krim, et le ministère des Affaires étrangères n'a pas pu les ignorer.

M. BRIAND REPLIQUE

M. Briand. — Je vais vous annoncer une nouvelle qui va vous faire plaisir. En effet, en ce qui concerne le Maroc, j'espère que dans le plus bref délai, l'Espagne et la France seront d'accord pour prendre toutes les mesures propres à empêcher ce ravitaillement criminel. (Vifs applaudissements). Vous ne serez donc pas intervenu pour rien. (Rires et applaudissements).

M. Briand continuant sa réplique, remarque que trois hommes dont a parlé M. Berthon, ont précisément été poursuivis ultérieurement pour trafic d'armes.

M. Briand donne solennellement l'assurance qu'au ministère, il n'y a rien qui justifie les insinuations de M. Berthon. Mais savez-vous à quel heureux résultat aboutissent des événements de ce genre? C'est qu'ils ont ouvert les yeux des pays voisins sur la nécessité de se mettre résolument la main dans la main.

M. Berthon voulant justifier Abd-el-Krim par Mustapha Kemal, ami de M. Franklin-Bouillon, celui-ci, dans un geste oratoire, repousse cette comparaison, et ajoute que les paroles communistes sont une honte pour la tribune française. (Vifs protestations communistes; vifs applaudissements).

M. Henriot. — Canaille! Canaille! (Vives protestations).

M. Herriot. — Je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

Les communistes et les socialistes échangent, de banc à banc, des propos violents.

M. Herriot, le règlement en mains, intervient, menaçant les communistes, qui ne laissent même pas parler leur orateur, d'appliquer la censure au premier interrupteur. L'avertissement produit son effet.

M. Berthon s'inquiète des bruits qui ont couru à propos de la mission de M. Malvy, et demande si c'est la paix ou la guerre qui doit sortir de ces négociations.

M. Painlevé. — Que les Riffains commencent.

M. Briand. — Bridemment.

M. Berthon insiste pour avoir des explications du gouvernement sur l'interprétation des traités.

M. Briand. — Le Président du Conseil vous a dit éloquemment dans quelle position nous sommes au Maroc. Il aurait pu vous dire que nous étions allés jusqu'à la limite extrême de la patience. Ce n'est qu'après des attaques que nous avons dû agir. Vous nous dites: La paix de suite; donnez à Abd-el-Krim la vallée de l'Ouergha. Voilà précisément où se dresse la difficulté.

Abd-el-Krim n'est pas fondé à dresser une frontière entre lui et nous. La frontière a été fixée par un traité. Si certains pays demandent une précision de la frontière, ce n'est pas à Abd-el-Krim de le faire.

La France et l'Espagne ont des intérêts solidaires. Le tort a peut-être été de trop nous ignorer dans l'exécution de ce traité.

M. Briand. — A mon tour, je vous indique les résultats heureux du voyage de M. Malvy à Madrid et il se trouve que l'un des accords dont je vous parlais va nous permettre de faire cesser cette ignoble contrebande. La paix, on peut la faire tout de suite; elle dépend d'Abd-el-Krim.

M. Berthon. — Et à qui sera le Rif?

Voix à droite: A l'Espagne!

M. Berthon. — Vous voyez, c'est bien ce que je vous disais, on me répond: « A l'Espagne ».

M. Briand. — Que demandent les Riffains?

M. Berthon. — L'indépendance.

M. Briand. — Que demandent les Riffains? Les moyens de se ravitailler. Jamais on ne les en a empêchés du côté français. Ce que nous avons interdit, c'est le pillage. (Applaudissements sur tous les bancs) et il faut que cela cesse.

M. Berthon et les communistes interrompent à plusieurs reprises le ministre des Affaires étrangères.

M. Briand explique comment il y avait à l'es des agitateurs qui s'employaient à faciliter la tâche d'Abd-el-Krim.

De nouvelles interruptions communistes accompagnées d'invectives empêchent M. Briand de se faire entendre.

M. Renaud Jean se distingue particulièrement par sa violence et **M. Herriot se voit contraint de demander contre lui la peine de la censure.**

M. Renaud Jean, invité à s'expliquer sur la censure, reproche à M. Herriot d'avoir trahi le prolétariat.

La censure mise aux voix est votée à la presque unanimité. La clôture est réclamée, puis votée par « assis et levés ».

LES ORDRES DU JOUR

Le Président donne lecture de l'ordre du jour Cazals, Paul Morel, Loeguin et Candace dont voici le texte:

« La Chambre décidée à assurer la sécurité de nos troupes des territoires des tribuds placées sous notre protection par les traités internationaux, résolument opposée à toute idée de conquête, approuvant les déclarations du Gouvernement, lui fait confiance pour réaliser dans ces conditions et dès qu'elles seront remplies, la paix au Maroc; envoie son salut reconnaissant aux vaillantes troupes métropolitaines et indigènes qui défendent l'œuvre de la France, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Un deuxième ordre du jour est déposé par M. Doriot et les députés communistes, qui demande l'arrêt immédiat des hostilités, et l'ouverture de négociations auxquelles prendraient part les organisations syndicales socialistes et communiste.

La Chambre repousse par assis et levés, le renvoi à vendredi,

La séance est suspendue de 21 h. à 22 h.

INTERVENTIONS DE MM. LAFONT ET PIETRI

La séance est reprise à 22 h. 10. Il n'y a que quelques députés en séance. MM. Briand, Emile Borel, sont au banc du gouvernement.

M. Herriot donne la parole à M. Ernest Lafont, qui vient demander au gouvernement des explications supplémentaires.

M. Lafont félicite M. Briand de ce qu'il a dit sur la fin de la contrebande des armes, mais il s'inquiète de ce qu'on ne puisse causer avec Abd-el-Krim.

M. Lafont conclut en affirmant que la classe ouvrière française n'acceptera pas l'aventure militariste dont elle est menacée.

M. Piétri, député de la Corse, fait un éloquent éloge de l'œuvre accomplie par la France au Maroc.

Pendant que M. Piétri développe son exposé, les socialistes, qui sortent de leur réunion de groupe, discutent vivement entre eux et avec les radicaux-socialistes, leurs voisins.

M. Piétri conclut en déclarant que la France ne défend pas seulement en Europe ses propres intérêts, mais les intérêts supérieurs de la civilisation.

LE VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE EST AJOURNÉ PAR 502 VOIX CONTRE 31

M. Herriot. — J'ai entendu demander le renvoi à demain, et j'ai reçu une demande de scrutin public. Le scrutin est ouvert et le renvoi à demain est voté par 502 voix contre 31.

Il y a séance demain, à 15 heures.

LES REVENDICATIONS DES SINISTRÉS

Une réunion de la Fédération des Associations départementales et Unions de sinistrés

Paris, 28 mai. — La Fédération des Associations départementales et Unions de sinistrés, s'est réunie, cet après-midi, en assemblée générale, 8, rue de l'Isly.

M. Georges Bailet, président, a prononcé une allocution. M. Charles Dufour, secrétaire général, a donné lecture du compte-rendu des travaux, et M. A. Maurice, trésorier, du rapport financier.

A l'issue de la réunion, l'assemblée a émis le vœu suivant:

1° Que toutes dispositions soient prises pour que les opérations d'évaluations soient terminées dans un délai dont la rapidité ne devra être limitée que par la nécessité de sauvegarder les droits des sinistrés et ceux de l'Etat;

2° Que cette évaluation soit faite en toute indépendance, et qu'une ère des réductions systématiques et des interprétations divergentes et contraires au droit et à l'équité, prenne fin;

3° Que le rythme du paiement soit accéléré et régularisé;

4° Que les règlements soient faits en monnaie saine, tout au moins pour les sinistrés qui contribuent à la reconstitution;

5° Qu'un plan définitif d'achèvement de la reconstitution soit établi, basé par exemple sur l'émission d'un emprunt, ou la mise en gage d'une partie des plus-values budgétaires réalisées dans les départements dévastés.

La Fédération appelle solennellement l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence qu'il y a à prendre en considération les revendications ci-dessus signalées, en vue d'éviter de graves conflits qui résulteraient de catastrophes économiques dont la menace se précise chaque jour.

PETITES NOUVELLES

— **Un étudiant en médecine, d'origine péruvienne, Louis Urquizos,** 23 ans, a été trouvé, à Bordeaux, mort dans sa chambre, la tête trouée d'une balle de revolver. A son côté, gisait Mme Eichard Demenger, 22 ans, qu'il avait auparavant blessée mortellement d'un coup de revolver dans la tête; on désespère de la sauver.

— **Le Souvenir Français** a fait célébrer, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame de Paris, son service annuel à la mémoire des soldats et marins français morts au service de la Patrie. Cette messe de « Requiem » était présidée par Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris, qui a donné l'absoute.

— **Le groupe des députés alsaciens et lorrains** a reçu une délégation de porteurs alsaciens et lorrains de valeurs allemandes, qui lui ont exposé leurs revendications.

— **Le Préfet de Seine-et-Oise** a saisi le Parquet de Corbeil des incidents qui ont marqué la première séance du Conseil municipal de Villeneuve-le-Roi. Ces incidents sont également l'objet d'une enquête administrative.

— **Le Pavillon de la Suède** à l'Exposition des Arts Décoratifs, a été inauguré jeudi après-midi, en présence du comte Ehrensward, ministre de Suède, à Paris.

— **L'aviateur italien de Pinedo,** poursuivant son raid, est arrivé à Bima (Indes néerlandaises).

— **M. Duraffour,** ministre du Travail, a quitté Genève pour Paris.

— **Au cours d'un violent orage** qui a éclaté sur le département de Saône-et-Loire, la foudre est tombée sur la maison de Mme Veuve Bernard, propriétaire à Curdin, où douze convives étaient réunis; tous ont ressenti une violente commotion et quatre ont été brûlés assez sérieusement.

— **Le Comité national des conseillers du commerce extérieur** s'est réuni au Ministère du Commerce. Une conférence a été faite par M. Claudel, ambassadeur de France à Tokio, sur le Japon et sa situation économique, et une causerie par M. Patard, directeur des poudres au Ministère de la Guerre, sur « le commerce extérieur et la sécurité nationale ».

— **Au Sénat,** le groupe de la gauche démocratique a désigné M. Kletz, pour remplacer, à la Commission de l'armée, M. Ch. Dumont, passé à la Commission des finances.

— **M. Trotsky** est nommé membre de la présidence du Conseil suprême de l'économie nationale et président du Comité central des concessions.

Association Aéronautique du Nord de la France

L'Association Aéronautique du Nord de la France nous prie d'informer les automobilistes, motocyclistes et cyclistes que les engagements pour le « Rallye-Ballon » sont reçus jusqu'au 30 mai, au secrétariat de l'Association Aéronautique du Nord de la France, 26, rue des Canonniers; au Pavillon Touristique des « Amis de Lille », place de la Gare; chez M. Charles Cromboz, 21, rue du Curé Saint-Etienne et à Roubaix chez M. Cuvelle, 73, rue Nain.

Le départ des ballons de l'Association Aéronautique aura lieu sur le Champ de Mars de Lille, le 31 à 9 h. 30.

Nous invitons les concurrents à revenir à Lille sitôt l'atterrissage afin de participer au concours du Grand-Prix des sociétés affiliées à l'Aéro-Club de France, qui se courra à partir de 16 heures.

LE DROIT DE RÉPONSE

MM. Silvain et Jaubert gagnent leur procès contre M. René Doumic

Orléans, 28 mai. — La Cour d'appel d'Orléans vient de rendre son arrêt dans le procès intenté par MM. Silvain et Jaubert à la « Revue des Deux Mondes » et à M. René Doumic. La Cour, faisant siienne la thèse de la Cour de cassation déboute purement et simplement la « Revue des Deux Mondes » et M. René Doumic de leur appel, en disant que le droit de réponse est absolu.

La « Revue des Deux Mondes » devra insérer la réponse des auteurs des « Perses » dans un délai de quinze jours à dater de la signification de l'arrêt.

LE POLE EN AVION

Amundsen avait prévu un long voyage à pied à travers les glaces

Londres, 28 mai. — Un télégramme de New-York, parvenu à Londres, semble y avoir provoqué un renouveau d'optimisme en ce qui concerne l'expédition Amundsen.

Suivant, en effet, l'interview qu'a accordée Mrs Vernons Prentice, sœur d'Ellsworth, les explorateurs n'avaient pas projeté seulement de voler au Pôle et d'en revenir immédiatement, mais avaient, au contraire, pris toutes leurs dispositions pour tenter de gagner l'Alaska. Mrs Vernon Prentice a ajouté que le dernier message reçu de son frère, était ainsi conçu: « Ne commencez en aucune circonstance à vous inquiéter avant l'automne 1926; jusque-là, vous pouvez être certains que nous sommes en vie et poursuivons. »

Au Comité exécutif du Parti radical-socialiste

Une sanction est demandée contre M. Debierre

Paris, 28 mai. — Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni ce soir.

Des délégués ont réclamé une sanction contre M. Debierre, sénateur du Nord, et en général contre tous les parlementaires radicaux qui ont voté contre le Cabinet Herriot ou qui se sont abstenus.

Après un discours de M. Herriot, plusieurs assistants veulent qu'on poursuive la discussion à propos des sanctions à appliquer aux dissidents ou aux indisciplinés.

M. Herriot exige et obtient un ordre du jour pur et simple.

Le quarante-huitième anniversaire des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

La Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais fêtera son 48e anniversaire, le 7 juin prochain, à Lille.

Voici quel sera l'ordre de la journée:

A 9 h. 30, réunion au siège, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

A 10 heures, réception à la gare, par une délégation des sociétaires des sections, qui seront conduits au siège, où seront offerts les vins d'honneur.

A 11 h. 30, formation du cortège pour se rendre à la messe, église Saint-Maurice, où le Cercle Berlioz se fera entendre.

A 12 h. 30, banquet par souscription (20 francs), à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino, 302.

A 16 h. 30, distribution des récompenses et concert avec le concours d'artistes distingués, salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille.

Le Congrès annuel de l'Association des Avocats

A LILLE, DU 2 AU 7 JUIN

Nous avons, il y a quelque temps, donné le programme des travaux du IV congrès de l'Association nationale des Avocats inscrits aux Barreaux de France, des Colonies et des pays de protectorat. Ce congrès aura un intérêt particulier en raison des questions qui seront soumises à son assemblée et qui intéressent au plus haut point la famille judiciaire.

L'ordre du jour est le suivant:

Rapports sur: 1° Les rapports avec les Officiers ministériels, par Me Rodanet; — 2° La protection du titre d'avocat, par Me Jovart; — 3° La réforme du stage, par Me Lepelletier; — 4° L'organisation de la défense devant les Conseils de guerre, par Me Daumas.

Communications sur: 1° La situation des agréés, par le Barreau de Lille; — 2° Le fonctionnement des caisses de retraite dans les différents barreaux, par Me Sarrain; — 3° La situation des avocats coloniaux, par Me Rodanet; — 4° Le fonctionnement du Comité judiciaire de Législation (1910-1925), par Me J.-A. Jacobson, secrétaire fondateur du C.J.L.

Conférences sur: Quelques questions douanières, par Me Hardon, député, rapporteur du budget des Douanes.

A LA SOCIETE DES SCIENCES DE LILLE

Une conférence de M. E. Duhamel SUR « Un nouveau procédé de lavage des laines »

Sous les auspices de la Société des Sciences de Lille, M. E. Duhamel, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, directeur technique de la Compagnie générale des Industries textiles, a fait jeudi après-midi une très intéressante communication sur le lavage des laines.

La salle du premier étage de la Société Industrielle était au complet: industriels, ingénieurs, universitaires, lorsqu'après quelques courtes communications, M. Aimé Witz, membre de l'Institut qui présidait, a donné la parole à M. E. Duhamel qu'il présenta à l'auditoire en quelques mots aimables.

Nous ne donnerons point dans le cadre de cet article la substance des remarquables observations qu'a pu faire ce distingué technicien en plus de vingt années de pratique. Nous n'en retiendrons que ce qui nous semblera indispensable à l'exposé d'un nouveau procédé qui a déjà fait ses preuves.

La laine, a dit notamment M. Duhamel, ne doit pas être considérée seulement au point de vue de sa constitution chimique, mais il faut savoir que c'est un colloïde, c'est-à-dire qu'elle est composée de particules infiniment ténues séparées par des espaces.

La surface de ces particules est énorme, et par cette surface énorme, la laine agit sur tous les corps en présence desquels elle se trouve.

Lorsque la laine a été traitée par une eau savonneuse, on peut la rincer énergiquement, si on l'analyse ensuite, on trouve qu'elle renferme encore du savon; la laine retient ce savon par sa surface, malgré la solubilité du savon dans l'eau.

De même, la laine prend la teinture, et il y a des teintures solides au lavage, et d'autres qui le sont moins. De même, malgré le pouvoir détersif du savon, la laine conserve, par son action de surface, une certaine quantité de corps étrangers et l'analyse d'une laine bien lavée décèlera toujours sur la laine, la présence de corps gras autres que ceux contenus dans le savon.

Des laines qui ont subi un traitement laveur, ou un traitement chimique, sont améliorées lorsqu'elles sont replongées dans le suint; on sait depuis longtemps, qu'il y a intérêt à traiter par le suint, les laines à chaux. Evidemment, le suint est très détersif, et nettoie plus facilement la laine que ne le feraient la soude et le savon, mais il se passe un autre phénomène, c'est que la laine puise dans le suint des principes dont elle a besoin.

Il ne faut pas, sur la laine, une bien grande quantité de ces principes utiles pour l'améliorer. Pour mieux le faire comprendre, il suffit de remarquer qu'une laine sèche est cassante, et qu'en envoyant sur elle les gaz humides de la respiration, cette laine devient presque instantanément beaucoup plus élastique.

La laine qui est lavée par des dissolvants, est réputée comme n'ayant pas les mêmes qualités que si elle avait été lavée par le savon; c'est parce que les dissolvants employés ont enlevé à la laine des éléments dont elle a besoin.

On peut imaginer un autre exemple: une maçonnerie peut comprendre des matériaux excellents, briques, moëllons, pierres; cette maçonnerie ne vaudra rien si les joints n'existent pas, ou sont mal faits; mais qu'on injecte dans ces joints un bon ciment, et la maçonnerie deviendra excellente.

De même, si la laine est réduite à sa seule constitution chimique, si sa surface a été entièrement décreusée, cette laine ne présente pas des caractères satisfaisants.

Une laine à chaux, même si elle est bien lavée par le carbonate de soude et le savon, présente aux connaisseurs une apparence mauvaise qui décèle son origine. Si elle est plongée dans du suint qui renferme abondamment en suspension tout ce qui se trouve sur une laine saine, comme un mérinos d'Australie, elle prendra à satiété les principes qui lui manquent, et elle apparaîtra après lavage, comme si c'était une bonne laine en suint n'ayant subi aucun traitement préalable.

Il est à remarquer que des laines en suint sont améliorées lorsqu'elles sont lavées dans un suint convenable. Par exemple, des laines d'Afrique ont été privées par le sable d'éléments dont elles auraient bien voulu se garnir, on a intérêt, pour la qualité de la laine, à la placer en présence d'éléments que son mouton ne lui a pas fournis, ou qui n'ont pas pu parvenir jusqu'à elle en quantité suffisante.

D'autre part, tandis que le savon frotte la laine, le suint la défeutre. La laine lavée au début par le suint concentré, avec finissage par le savon, a donc ses fibres moins rapprochées par le traitement ultérieur à la carde, c'est-à-dire que le peigné qu'on obtient est plus régulier et a laissé moins de courts comme déchets de peignage (remaine plus faible). Il est constaté que, par le lavage au suint, on obtient un rendement total meilleur avec un peigné plus blanc, plus doux, plus régulier, et avec moins de blouse.

En remerciant M. E. Duhamel, le président M. Aimé Witz l'a hautement loué d'avoir su orienter des connaissances théoriques très étendues vers d'aussi beaux résultats pratiques et il a vivement insisté auprès du technicien pour que ses explications verbales si intéressantes fassent l'objet d'une communication qui sera insérée au Bulletin de la Société des Sciences.

Une brigade de police spéciale sera affectée aux bandits polonais

Paris, 28 mai. — Une brigade spéciale est en voie de formation provisoire dans le service de M. Guillaume, directeur de la police judiciaire; un certain contingent, pris sur l'effectif de la brigade de la voie publique, aura, pendant trois ou quatre mois, à s'occuper d'enquêtes relatives à la bande et aux complices des Polonais coupables des crimes et des innombrables cambriolages que nous avons relatés.

LETTRE DE BRUXELLES

Les difficultés actuelles du Parti catholique

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 28 mai 125.

Quelle est, au point de vue catholique, la situation actuelle? Officiellement, le parti fait bloc. Il n'examine toutes les propositions de gouvernement, qu'en fonctions de ce bloc. Il ne repousse aucune combinaison à priori. Mais il reste « un » pour les décisions à prendre. Les ordres du jour adoptés jusqu'ici sont formels sur ce point. En fait, deux grands courants divisent, en ce moment, le parti: l'un, composé — appelons-le ainsi, pour plus de clarté, — de la vieille Droite, réunissant surtout les éléments qui, dès le début de la crise, se montrèrent partisans d'une alliance avec les libéraux; l'autre, appuyé surtout sur les éléments démocratiques, porté davantage vers un cartel avec les socialistes.

L'attitude de M. Max et des libéraux a rendu caduque la première combinaison. Comme les catholiques ne peuvent songer à gouverner seuls, c'est donc en face de la seconde solution qu'ils sont en présence. (La dissolution n'a pas encore de majorité.) Disons immédiatement que les socialistes ne cessent de faire des avances aux démocrates chrétiens. Ces avances sont tout sucre et tout miel. Mais elles n'ont pas encore été clairement et loyalement précisées. Elles sont charmantes et tentatrices. Mais il n'y a pas de politiciens plus rusés que MM. Vandervelde, Destrée et Wauters, pour ne parler que de ces chefs de file. Leurs meilleurs discours, leurs plans les plus réussis, sont souvent des chefs-d'œuvre de tactique, qui mettraient en joie Machiavel lui-même.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont celles-ci: Le parti catholique va-t-il rester uni pour faire alliance avec les socialistes? Ou bien va-t-il se disloquer en adversaires et en alliés du parti rouge? Sur quel programme et à quelles conditions ces derniers sceller-ont-ils l'accord, pour ne pas être débordés, absorbés par les troupes de M. Vandervelde?

Il y a des démocrates-chrétiens qui sont adversaires de cette alliance. Ils pensent qu'il sera bien difficile de continuer à expliquer aux ouvriers que le socialisme est néfaste, si l'on voit les chefs de la Démocratie chrétienne administrer le pays avec les chefs du Socialisme. Comment faire comprendre aux travailleurs que ce qui paraît bon au Gouvernement, est mauvais au Syndicat, à la Mutualité, à la Coopérative? Personne ne peut nier que les socialistes tablent sur cette confusion pour conquérir les ouvriers chrétiens.

La situation des catholiques belges, on le voit, est d'une telle délicatesse qu'une fausse manœuvre risque de la compromettre et de la ruiner. Et il faudra, aux démocrates chrétiens, autant d'énergie que de sagesse, pour éviter les pièges d'une alliance, au sujet de laquelle les autorités religieuses, chefs incontestés du mouvement social chrétien, sont elles-mêmes divisées, alors qu'au contraire, dans les coulisses, un travail persévérant se fait pour réaliser le Cartel anticlérical.

S...

DERNIÈRE HEURE

Sur le front marocain

Fez, 28 mai. — Le général Daugan a visité hier les groupes mobiles stationnant à Aincha où les troupes prennent quelque repos, après les rudes actions des jours derniers.

Le général a procédé sur le front des troupes à la remise de Croix de guerre.

L'activité riffaine

On signale que l'ennemi continue une active propagande dans toutes les tribus, et entretient toujours une agitation extrême, à l'est du front français dans la direction des voies de communication avec l'Algérie.

D'autre part, il multiplie les appels à la désertion auprès de la légion et des troupes indigènes, sans obtenir aucun résultat.

Les opérations

Le poste d'Ain-Leua, dégagé de nouveau avant-hier, a opposé une brillante résistance à l'ennemi sous le commandement du lieutenant Berthélémy. Nous avons fait à cette occasion de nombreux prisonniers.

En arrière du front, les populations poursuivent leur activité coutumière. Les grandes fêtes de Moulay, Idriss se déroulent actuellement à Zehroum, en présence du fils du sultan et d'une foule énorme.

Dans le secteur Ouest, la situation est calme; la propagande chez les Djebalas s'intensifie. Les pertes de ces derniers le 25 mai sur Bibane dépasseraient 1.000 tués ou blessés. Enthousiasme pour Abd-el-Krim diminue.

Le poste de Bibane de nouveau attaqué

Le poste de Bibane a été violemment attaqué hier. L'attaque ennemie a été repoussée; les Français n'ont subi aucune perte. Par contre, les pertes des Beni Zerroual, qui opèrent au centre, ont été très importantes au cours des combats du 26 mai.

Le groupement Freydenberg a reçu hier la visite des généraux Daugan, Serigny et Hiblot.

On signale une fréquente mousqueterie sur le poste de Kiffane.

Les déclarations du général Primo de Rivera

Barcelone, 28 mai. — Le général Primo de Rivera a déclaré que le Directoire n'avait absolument rien arrêté avec le Gouvernement français, qui puisse impliquer l'autorisation pour l'armée d'un pays, d'opérer sur le territoire placé sous le protectorat d'un autre pays.

Jusqu'à présent, les pourparlers suivent leur marche normale. **Les détails en seront soumis à l'étude des deux gouvernements.**

La proposition de M. Renaudel

Paris, 28 mai. — La Commission de l'armée de la Chambre se réunira aujourd'hui pour discuter la motion de M. Renaudel relative à l'envoi d'une délégation de commissaires du Maroc.

M. Michel Missoffe déposera et soutiendra une motion préjudicielle tendant à l'audition préalable du ministre de la guerre et s'opposant à toute mesure susceptible de diminuer l'autorité du chef militaire.

LE DÉBAT SUR LE MAROC

MM. Loucheur et Cazals demanderont l'affichage du discours de M. Painlevé

Paris, 28 mai. — MM. Cazals et Loucheur vont déposer une demande d'affichage du discours prononcé cet après-midi par M. Painlevé. Conformément aux règlements, il sera statué sur cette proposition à la prochaine séance.

L'ENVOI DES SOLDATS SUR LES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURES

Paris, 28 mai. — Le ministre de la Guerre vient de décider qu'à l'avenir les jeunes gens appelés, mariés avec ou sans enfants, ou veufs avec enfant, ne seraient pas envoyés sur les théâtres d'opérations extérieures.

Ces dispositions sont applicables aux troupes coloniales.

AU REICHSTAG

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE LA REICHSWEHR

Berlin, 28 mai. — Le ministre de la Reichswehr, M. Gessler, a pris la parole cet après-midi au Reichstag au cours de la discussion du budget militaire. Il a rappelé que la tâche de la Reichswehr est de garder la frontière du Reich et demande que son pays soit traité sur le pied d'égalité avec le reste du monde soit dans le désarmement, soit dans la création d'une armée correspondant aux besoins du pays.

Le ministre a reconnu que des manquements avaient été commis par l'Allemagne sur deux points: en août 1923, a-t-il dit, nous avons engagé des volontaires et à cette même date, fabriqué des munitions pour remplacer nos stocks épuisés, l'engagement de ces volontaires a eu lieu en raison de désordres qui avaient éclaté en Thuringe et en Saxe.

Le ministre a affirmé qu'il avait mis fin actuellement au système des engagements volontaires.

LE PACTE DE GARANTIE

Vers un accord franco-britannique?

Londres, 28 mai. — On sait que le Conseil de Cabinet britannique n'a pas tenu, hier, sa réunion hebdomadaire. Cette réunion a eu lieu aujourd'hui à la Chambre des Communes, mais sous la forme d'une conférence ministérielle.

On peut en rapporter une impression très satisfaisante à l'égard de M. Chamberlain, en même temps que l'indication certaine, que les vues anglaises commencent à se rapprocher dans des proportions très importantes, des vues françaises.

M. Chamberlain aurait reçu carte blanche de ses collègues pour poursuivre les négociations avec le Quai d'Orsay.

UN CONSEIL DE CABINET AUJOURD'HUI VENDREDI

Paris, 28 mai. — Les membres du gouvernement se réuniront demain matin à dix heures, en Conseil de Cabinet au ministère de la guerre, sous la présidence de M. Painlevé.

L'AMNISTIE

et les poursuites contre MM. Cachin et Vaillant-Couturier

Paris, 28 mai. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation, a rejeté aujourd'hui le pourvoi formé par le Procureur général près la Cour d'appel de Paris contre l'arrêt de la chambre des appels correctionnels qui, le 4 février, a refusé de déclarer l'amnistie applicable aux faits de propagande antimilitariste, réprimés par la loi de 1894. Cet arrêt s'appliquait aux poursuites exercées contre MM. Cachin, Vaillant-Couturier et Péri, à l'occasion d'articles du « Conscrit ». MM. Vaillant-Couturier et Cachin avaient été condamnés par le tribunal correctionnel à 6 mois de prison et 1.000 fr. d'amende.

M. LAMOUREUX RAPPORTEUR GENERAL DU BUDGET

Paris, 28 mai. — La Commission des Finances a procédé, cet après-midi, à diverses nominations aux postes devenus vacants à la suite de la constitution du Cabinet.

Ont été désignés: rapporteur général: M. Lamoureux (radical-socialiste); rapporteur général adjoint: M. de Chappedelaune (gauche radicale).

Rapporteur du budget des Régions libérées: M. Lasalle.

Arrestation mouvementée d'un assassin

Toulouse, 28 mai. — Jouancal, de Vernajoul (Ariège), l'auteur de l'horrible tentative de meurtre sur son fils, Emile Jouancal, a été arrêté dans une grotte du Mont-Saint-Sauveur, au moment où il se chauffait auprès d'un feu de bois.

« Haut les mains! » lui crièrent les gendarmes qui avaient cerné la grotte.

Le crépitement de cinq coups de revolver répondit seul à cette sommation.

Faisant à leur tour usage de leurs revolvers, les gendarmes mirent en joue le meurtrier et trois balles l'atteignirent: deux à la jambe et l'autre à l'abdomen. Jouancal tenta alors de se suicider, mais la balle de son revolver ne fit que lui effleurer la joue.

Le misérable a été conduit à l'hôpital de Foix où il subira une opération.

Le coup de grisou de Fanforf

50 mineurs auraient été asphyxiés

Raleigh (Caroline du Nord), 28 mai. — On a perdu tout espoir de retrouver vivants une cinquantaine de mineurs emprisonnés dans une mine à Fanforf, à la suite d'un coup de grisou. On est d'avis qu'ils ont dû être asphyxiés par les gaz délétères qui se dégageaient de la mine.

Le meurtre de M. Ernest Berger

trésorier de la Ligue d'« Action Française »

Paris, 28 mai. — L'instruction judiciaire de l'assassinat de M. Ernest Berger par Maria Bonnefoy n'entrera dans une phase active de la part du juge Blacquart, que quand la police judiciaire à laquelle des commissions rogatoires ont été requises, aura fait une enquête sur l'existence que menait la meurtrière pendant ces mois derniers.

M. Blacquart s'est borné à recevoir la demande de la partie civile, Mme Yve Berger, qui sera représentée au procès par Me De Roux, bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers.

Un concours général colonial

Paris, 28 mai. — Au cours de la cérémonie organisée par la Ligue maritime et coloniale, qui a eu lieu cet après-midi au Trocadéro, M. André Hesse a prononcé un important discours dans lequel, après avoir montré tout d'abord l'activité de la Ligue, ses efforts de propagande, il a annoncé que, d'accord avec le ministre de l'Instruction publique, il va organiser, cette année, entre tous les élèves des écoles et lycées de France, un concours général colonial dont les premiers prix consisteront en bourses de voyages dans notre domaine colonial.

LE 8e CONGRES NATIONAL DE L'UNION DES COMBATTANTS

Périgueux, 28 mai. — L'ouverture du 8e Congrès national de l'U.N.C. a eu lieu aujourd'hui à Périgueux, sous la présidence de M. Humbert Isaac, vice-président de l'Union.

Le travail des commissions a commencé aussitôt.

A la recherche d'Amundsen

San Francisco, 28 mai. — Le vapeur « Charles Brower » qui se trouve actuellement à l'île Saint-Laurent, dans la mer de Behring pour le compte d'une société américaine de fourrures, a reçu l'ordre de se diriger sur Point Hope afin de rechercher les traces d'Amundsen, dans le cas où ses appareils auraient atterri dans l'Alaska.

COURTES DÉPÊCHES

— **La Ligue maritime et coloniale française** a célébré, dans la salle des fêtes du Trocadéro, le Jour de la Marine et des Colonies, en l'honneur des voyages autour du monde et aux colonies, des étudiants et étudiantes français. M. André Hesse, ministre des Colonies, présidait.

— A Lisbonne, la police a arrêté, à bord d'un vapeur de pêche, le légionnaire Belkhun, indiqué comme étant l'auteur de l'attentat commis contre le commandant de la police.

— **La Conférence des Ambassadeurs** arrêtera, vendredi ou samedi, sa décision concernant le désarmement. L'accord est virtuellement établi entre les délégations française et anglaise.

Dernières Nouvelles Régionales

LE VOL de BIJOUX de BOULOGNE-S/MER

Le vol de bijoux de Boulogne dont nous avons hier relaté les détails, passionne le public.

M. Baudart, commissaire de police du 2e arrondissement, a recueilli divers renseignements intéressants.

Les auteurs de ce vol auraient traversé le détroit pour rentrer en Angleterre.

Mistress Gœtz est la femme d'un financier anglais très connu dans les milieux londoniens.

Au cours de la livre, le vol de bijoux: colliers de perles, bagues, bracelets, broches avec diamants, atteindrait plusieurs millions de francs.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

TOURNOI DE TENNIS DE SAINT-CLOUD

Simple, Messieurs. — De Kerpethalu bat Samaranch par forfait;